



Rapport de la 14e réunion du Groupe de pilotage des réseaux ruraux européens

Webinaire, 8 octobre 2020

N.B. : Les présentations, documents et résumés des différents événements peuvent être consultés et téléchargés directement en cliquant sur les liens fournis.

Accueil et introduction

9h15 – 10h00

Accueil et
introduction

Mario Milouchev,
DG AGRI

Les principaux objectifs de la 14e réunion du Groupe de pilotage (GP) des réseaux ruraux européens sont les suivants :

- Faire le point sur l'état d'avancement de la réforme de la PAC et d'autres initiatives politiques communautaires pertinentes ;
- Discuter des activités récentes et à venir des réseaux ruraux européens ;
- Discuter de la préparation de la vision à long terme pour les zones rurales, et notamment du rôle des réseaux ruraux ;
- Étudier et proposer des idées pour la prochaine Assemblée des réseaux ruraux.

Le Président ouvre le webinaire du Groupe de pilotage et salue les participants. Il présente les thèmes de la réunion et encourage les membres du GP à y participer activement.

En ce qui concerne l'avenir, le Président estime qu'il y aura suffisamment de temps à disposition pour examiner des idées pour la 7e Assemblée des réseaux ruraux prévue le 4 décembre, que le commissaire Wojciechowski espère pouvoir ouvrir. Compte tenu de la probabilité qu'une période de transition de deux ans s'écoule entre les deux périodes de programmation, le Président indique que cette réunion pourrait ne pas être la dernière de l'Assemblée dans la configuration actuelle des réseaux européens. Il confirme que l'Assemblée, ainsi que les autres organes de gouvernance des réseaux ruraux, pourront continuer à fonctionner jusqu'à ce que les structures de gouvernance du nouveau réseau de la PAC de l'UE soient opérationnelles. La DG AGRI attache une grande importance au fait de garantir une continuité dans le soutien apporté aux réseaux – tant au niveau communautaire que national – pendant la période de transition.

La réflexion sur la structure de gouvernance du futur réseau européen de la PAC se poursuit en interne à la DG AGRI. En ce qui concerne la période de transition de la PAC, des propositions peuvent encore être présentées. Lors des réunions précédentes, les membres du GP, ainsi que les membres de l'Assemblée, ont eu l'occasion d'échanger et d'exprimer leurs opinions sur les organes de gouvernance des réseaux ruraux actuels et sur les éléments du système actuel qui devraient être conservés à l'avenir, ou sur les points à améliorer. Les membres du sous-groupe sur l'innovation ont également été invités à partager leurs points de vue lors de leur réunion de mars 2020. Une consultation sera prochainement menée auprès des membres du sous-groupe CLLD/LEADER par le biais d'une enquête qui permettra de connaître leur avis sur les organes de gouvernance. Les résultats de cette enquête seront partagés avec les membres du GP.

N.B. : Les présentations, documents et résumés des différents événements peuvent être consultés et téléchargés directement en cliquant sur les liens fournis.

Gregorio Dávila (DG AGRI) présente l'[état d'avancement du processus de codécision de la réforme de la PAC et les principaux enjeux](#). Dans son exposé, il présente notamment un calendrier reprenant une estimation des principales échéances et étapes du processus décisionnel : les trilogues devraient commencer en novembre et, dans l'hypothèse de la conclusion d'un accord sur une période transitoire de deux ans, les États membres devraient soumettre leurs projets de plans stratégiques pour la PAC avant le 1er janvier 2022 pour approbation par la Commission au cours de cette année, et leur mise en œuvre devrait commencer à partir du 1er janvier 2023. Il présente également les nouvelles dispositions proposées sous la présidence allemande afin de permettre aux réseaux européens et nationaux d'effectuer la transition avec souplesse. Il répond ensuite aux questions des participants.

Les membres du GP demandent si l'analyse des performances sera conditionnée à la réalisation d'activités d'évaluation formelles. Gregorio indique que même si l'analyse ne sera pas conditionnée à ces activités, les conclusions des évaluations formelles prévues en 2027, 2029 et 2031 pourraient être prises en compte dans les processus d'analyse des performances.

Un membre du GP explique que les agriculteurs, les conseillers et les autorités de gestion ont des inquiétudes au sujet de la proposition d'inclure les objectifs du pacte vert pour l'Europe dans les plans stratégiques de la PAC. Les membres du GP prennent connaissance d'un [document de travail de la Commission](#) qui examine les liens entre le pacte vert pour l'Europe et la réforme de la PAC. Dans ce document, la Commission conclut que ces deux projets – et leurs objectifs – sont compatibles. Des objectifs ambitieux ont été fixés au niveau de l'UE et des recommandations seront adressées à chaque État membre et examinées avec lui avant qu'il ne soumette officiellement les projets de plans stratégiques relatifs à tous les objectifs spécifiques de la PAC, en accordant une attention particulière aux objectifs du pacte vert. Les États membres devraient fixer leurs propres objectifs en fonction de leurs besoins spécifiques et après avoir réalisé une analyse SWOT.

Un participant pose une question sur les implications de la proposition du Conseil visant à modifier la définition des [zones soumises à des contraintes naturelles](#) (ZCN), notamment en ce qui concerne le cloisonnement des dépenses dans le deuxième pilier. Gregorio indique qu'il n'y a pas de lien entre les dispositions relatives au cloisonnement des dépenses et la délimitation des ZCN.

En réponse à une question sur la manière dont la Commission garantira que les fonds supplémentaires de l'instrument européen de relance seront utilisés pour atteindre les objectifs du pacte vert pour l'Europe, Gregorio précise que

N.B. : Les présentations, documents et résumés des différents événements peuvent être consultés et téléchargés directement en cliquant sur les liens fournis.

les conditions d'utilisation de ces fonds font actuellement l'objet de discussions dans le cadre des trilogues sur le règlement transitoire. Il apparaît désormais clairement que ces fonds seront utilisés pour renforcer les fonds des actuels PDR pour 2021 et 2022 (plutôt que pour les futurs plans stratégiques de la PAC), conformément à la stratégie et aux mesures déjà en vigueur. La Commission européenne souhaite que ces fonds soient utilisés en priorité pour atteindre des objectifs écologiques et numériques.

Les membres du GP veulent en savoir plus sur la proposition du Conseil visant à rendre les grandes infrastructures éligibles au soutien du développement rural, y compris en ce qui concerne les investissements dans les domaines de l'énergie et du haut débit et qui ne relèvent pas du programme LEADER. Le Président met en avant les avantages potentiels de cette proposition pour les États membres qui disposent d'allocations de fonds de la politique de cohésion moins élevées.

Une dernière question est posée afin de savoir si des discussions ont lieu au sujet des modifications de l'article 113 sur le rôle des réseaux. La DG AGRI confirme qu'aucune nouvelle proposition n'a été avancée par la présidence allemande ou les colégislateurs pour modifier l'article 113, mais attire l'attention sur les dispositions visant à rendre la transition entre les réseaux européens et nationaux plus flexible, afin d'éviter toute interruption dans le soutien apporté aux réseaux.

Exposé sur la vision à long terme pour les zones rurales

10h00 – 11h00
Exposé sur la vision à long terme pour les zones rurales
Maria Gafo, DG AGRI

Dans sa présentation, Maria Gafo fait le [point sur la vision à long terme pour les zones rurales](#). Elle décrit certains grands enjeux pour les zones rurales, comme l'exode rural et le déploiement de l'Internet à haut débit dans les zones rurales. L'écart entre les zones rurales et urbaines équipées en haut débit se réduit et peut encore être comblé. Maria souligne également la nécessité de mettre en place certains services dans les zones rurales, tels que les soins de santé et l'enseignement local. Elle fait également remarquer que la pandémie de COVID-19 pourrait avoir fait évoluer les mentalités au sujet du travail en milieu rural, et en particulier du télétravail. Dans ce contexte, la Commission s'est engagée à élaborer une « vision rurale », mais en tenant compte des avis des populations rurales – raison pour laquelle une vaste consultation a été lancée.

Le Président encourage les membres et leurs organisations à répondre activement à la consultation avant la date butoir du 30 novembre. Il précise que les pourcentages de zones rurales présentés dans les diapositives varient en fonction de la typologie utilisée pour les zones urbaines/rurales. Eurostat

N.B. : Les présentations, documents et résumés des différents événements peuvent être consultés et téléchargés directement en cliquant sur les liens fournis.

Exposé sur la vision à long terme pour les zones rurales
Point de contact REDR

devrait fournir des informations qui pourraient permettre de résoudre ce problème de cohérence.

Interrogé sur l'accès et la participation des citoyens à la consultation publique en ligne, le Président répond que chaque participant doit disposer d'un compte individuel, ce qui permet d'éviter que certaines personnes répondent plusieurs fois à la consultation. Des documents de position peuvent également être joints aux réponses à la consultation ou envoyés directement à la DG AGRI.

Les participants demandent à la DG AGRI quand le kit de l'atelier sur la vision à long terme pour les zones rurales sera disponible. Maria indique qu'une version améliorée sera présentée lors de la [18e réunion des RRN](#) le 22 octobre et que la version finale est attendue pour la fin octobre. Les membres du GP sont invités à communiquer le plus largement possible sur l'utilisation de ces outils.

Le Président confirme que la Conférence sur l'avenir de l'Europe devrait bien avoir lieu en 2021. En réponse à certaines questions sur le sujet, il indique également que la mise en place d'un plan d'action accompagnant la vision à long terme pour les zones rurales n'est pas encore confirmée, mais que la mise en œuvre de la stratégie numérique de l'UE sera toujours soutenue dans le cadre des travaux menés actuellement par le Broadband Competence Office (BCO).

Maria précise que les résultats de l'[Eurobaromètre](#) Spécial seront publiés en octobre et qu'un suivi éventuel sera effectué l'année prochaine.

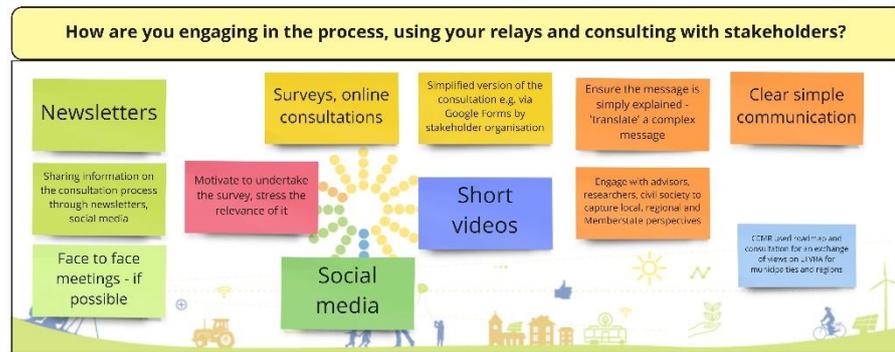
Les participants discutent des mesures à prendre pour encourager les GAL à utiliser le kit de l'atelier et à soumettre des contributions à l'exercice sur la vision à long terme. C'est notamment le cas de la Suède qui présente un exemple où le réseau rural national a servi de plateforme afin d'encourager la participation des GAL.

Des précisions sont apportées sur de plus vastes événements liés à la vision à long terme pour les zones rurales organisés au niveau national, et notamment les camps d'innovation organisés en Finlande sur le thème « Vision rurale 2030 ». L'unité de soutien aux réseaux (USR) flamande indique avoir communiqué l'enquête aux organisations de parties prenantes qui peuvent servir de relais pour la consultation.

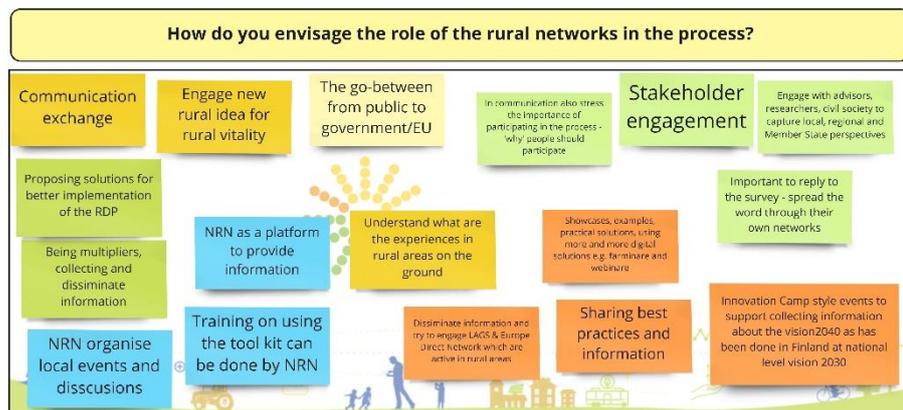
Dans le volet interactif de la discussion du GP sur la vision à long terme pour les zones rurales, les membres sont invités à répondre à deux questions, en

N.B. : Les présentations, documents et résumés des différents événements peuvent être consultés et téléchargés directement en cliquant sur les liens fournis.

examinant le rôle des réseaux ruraux. Les deux schémas ci-dessous synthétisent les réponses fournies par les membres.



Comme l'indique la synthèse des réponses à la question sur le rôle des réseaux ruraux dans le processus de la vision à long terme pour les zones rurales, les membres du GP considèrent que les RRN ont un rôle essentiel à jouer dans la diffusion de l'information, au même titre que les autres réseaux de parties prenantes. L'objectif de la communication dans ce domaine devrait être d'encourager les parties prenantes à répondre et à se mobiliser en leur indiquant que leur avis sera pris en compte.



Les relais proposés pour diffuser l'information mettent très fortement l'accent sur des messages clairs et simples, et notamment en utilisant des moyens de communication numériques lorsque cela est possible. Ce constat va dans le sens du point soulevé lors de la réunion du [groupe thématique du REDR sur la vision à long terme pour les zones rurales](#) qui a souligné la nécessité de diffuser des messages clairs et simples dans le cadre de la consultation. Des outils de communication plus traditionnels tels que les bulletins d'information et les médias sociaux sont également recommandés pour atteindre un public aussi large que possible, mais en utilisant les réseaux

N.B. : Les présentations, documents et résumés des différents événements peuvent être consultés et téléchargés directement en cliquant sur les liens fournis.

comme relais et plateforme pour atteindre les parties prenantes et les encourager à s'impliquer dans le processus.

Activités récentes et prévues du réseau

11h30 – 12h30
Activités récentes
et prévues du
réseau –
John Grieve,
PC REDR

Les unités de soutien aux réseaux ruraux de l'UE font le point sur la situation, en commençant par une présentation des activités du [Point de contact du REDR](#).

Parmi les activités récentes, citons les premières réunions des nouveaux groupes de travail du REDR sur la [vision à long terme pour les zones rurales](#) et sur le [pacte vert pour l'Europe](#), ainsi que le premier webinar intitulé « [Préparation des plans stratégiques de la PAC : élaborer une stratégie d'intervention](#) ». La prochaine grande réunion prévue du groupe de travail sur la vision à long terme pour les zones rurales sera un événement de deux jours en décembre, qui s'inscrira dans la continuité du processus prospectif mené par le CCR et qui apportera une contribution essentielle à l'élaboration de la vision.

D'autres activités sont également au programme du PC du REDR : un deuxième webinar intitulé « [Préparation des plans stratégiques de la PAC : élaborer des interventions](#) » ; la [18e réunion des RRN](#) et un atelier pour les RRN sur la [valorisation et la communication des projets fructueux](#) ; un laboratoire LEADER sur le [développement d'approches stratégiques locales pour aborder les questions écologiques](#) ; et la 2e réunion du groupe de travail sur le [pacte vert pour l'Europe](#). L'édition 2021 des [Rural Inspiration Awards](#) sera également lancée.

Des activités conjointes de mise en réseau, en particulier avec les organisations de parties prenantes au niveau de l'UE, sont prévues afin d'encourager les parties prenantes à s'impliquer davantage dans les activités du REDR.

À titre d'information, il est signalé que les détails sur la composition des groupes de travail du REDR ne peuvent être communiqués au grand public en raison des lois sur la protection de la vie privée.

Activités récentes
et prévues du
réseau –
Véronique
Rebholz, Point de
service PEI-AGRI

Véronique Rebholz informe les membres du GP sur les activités récentes et prévues du [point de service PEI-AGRI](#). Elle présente notamment une [vidéo](#) du sous-groupe Innovation. Véronique indique que plusieurs événements sont prévus, notamment des réunions de groupes de discussion et un atelier intitulé « [Définir la mission de l'UE : prendre soin du sol, c'est prendre soin de la vie](#) ». Elle ajoute que le [sous-groupe Innovation](#) se réunira le 3 décembre 2020. Deux événements auront lieu au printemps 2021 : l'atelier « Vers une

N.B. : Les présentations, documents et résumés des différents événements peuvent être consultés et téléchargés directement en cliquant sur les liens fournis.

<p>Activités récentes et prévues du réseau – Hannes Wimmer, Helpdesk d'évaluation du REDR</p>	<p>agriculture neutre en carbone » et le séminaire « Des sols sains pour l'Europe : une gestion durable grâce aux connaissances et à la pratique ».</p> <p>En réponse à une question sur la transition, le Président confirme que le travail de réseaux ruraux se poursuivra, y compris en ce qui concerne l'innovation et le soutien aux RRN. En outre, la DG AGRI signale que les États membres peuvent organiser la gestion de leur réseau national de différentes manières, notamment en confiant la gestion à un sous-traitant ou à l'autorité de gestion en interne – un choix qui peut avoir des répercussions sur les dispositions transitoires au niveau des États membres.</p> <p>Hannes Wimmer présente ensuite au GP les activités du Helpdesk d'évaluation du REDR. Les résultats du groupe de travail thématique actuel sur l'évaluation ex post ont été publiés sur le site web, ainsi que les lettres d'information, les documents de travail, les fiches d'information et les évaluations réalisées par les États membres. Des événements de renforcement des capacités dans les États membres sont prévus au quatrième trimestre 2020, ainsi que l'atelier sur les bonnes pratiques « Évaluation de l'efficacité des ressources et climat ». Les perspectives du programme de travail annuel 2021 fournissent davantage de recommandations pour améliorer les données utilisées dans les évaluations futures et pour mettre à jour les directives existantes.</p>
<p>Perspectives</p>	
<p>12h30-13h00 Perspectives Mario Milouchev DG AGRI</p>	<p>La prochaine réunion de l'Assemblée des réseaux ruraux se tiendra en ligne le 4 décembre 2020. Des sujets sont suggérés pour l'ordre du jour de l'Assemblée, à savoir : l'organisation des réseaux ruraux après 2020 et pendant la période de transition ; le rôle des parties prenantes dans l'élaboration des plans stratégiques de la PAC ; et les expériences et réponses à la pandémie de COVID-19 dans les zones rurales.</p> <p>Le Président indique que la question de la transition, y compris pour les réseaux, pourrait être reprise dans l'ordre du jour de l'Assemblée en décembre. On pourrait également y inclure une mise à jour sur le pacte vert pour l'Europe et la vision à long terme pour les zones rurales.</p> <p>Le Président clôture la réunion en remerciant les membres du GP pour le soutien qu'ils apportent aux activités des réseaux ruraux. Il les encourage une nouvelle fois à mobiliser leurs parties prenantes pour les inciter à participer à la consultation sur la vision à long terme pour les zones rurales.</p>

N.B. : Les présentations, documents et résumés des différents événements peuvent être consultés et téléchargés directement en cliquant sur les liens fournis.